

Le Démostrate

PRIX : 3000 FG

N° 1105 DU MARDI 04 JANVIER 2022 * ZONE CFA 500 * HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'ANALYSES ET D'INFORMATIONS



Cellou Dalein Diallo

« Nous exhortons le CNRD... d'éviter d'éventuels conflits » (discours de l'an)

P.2.4

Dembo Sylla tacle ses collègues
« Certains disent naïvement: "si on va aux élections dans 6 mois à 10 mois Cellou Dalein va gagner »

P.3

Union sacrée des Guinéens
Le président de la Transition annonce des assises nationales

P.7

Cour d'appel
Le procureur Charles Wright promet de l'ordre sur les réseaux sociaux

P.6



Mankané

« Le cardinal Robert Sarah n'est pas plus courageux que nos imams »

P.5

Cellou Dalein Diallo

« Nous exhortons le CNRD...d'éviter d'éventuels conflits » (discours de l'an)



Guinéennes et Guinéens de l'intérieur du pays et de l'étranger,

Mes chers compatriotes,

L'année 2021 s'achève, avec cette particularité qu'elle aura été une année d'épreuves, mais aussi de liberté et d'espérance.

Épreuve politique tout d'abord parce que notre vie collective a été lourdement ébranlée par une série de violences et de crises politiques en lien avec la problématique du troisième mandat et le refus de l'alternance au pouvoir qui en découle.

Épreuve sanitaire avec la pandémie liée à la Covid 19 qui a emporté la vie de beaucoup de nos

compatriotes, freiné le commerce et constitué un obstacle à la réalisation des projets publics et privés.

Mais l'année 2021 a aussi ouvert un espace de liberté et surtout un horizon d'espérance avec le changement intervenu le 5 septembre 2021. En effet, en prenant le pouvoir, le CNRD a posé un acte salutaire qui a affranchi l'espace politique des pesanteurs de la dictature et des violences qu'elle perpétuait. C'est pour cette raison que cet acte a suscité un immense espoir et a bénéficié d'un soutien massif de nos populations.

Ce changement est une victoire contre le troisième mandat, et donc une victoire du FNDC, de l'UFDG, de l'ANAD et de tous les démocrates guinéens qui ont mené vaillamment la lutte contre cette imposture.

Mes chers compatriotes,

Guinéennes et Guinéens de l'intérieur du pays et de l'étranger,

Mes chers compatriotes,

L'année 2021 s'achève, avec cette particularité qu'elle aura été une année d'épreuves, mais aussi de liberté et d'espérance.

Épreuve politique tout d'abord parce que notre vie collective a été lourdement ébranlée par une série de violences et de crises politiques en lien avec la problématique du troisième mandat et le refus de l'alternance au pouvoir qui en découle.

Épreuve sanitaire avec la pandémie liée à la Covid 19 qui a emporté la vie de beaucoup de nos compatriotes, freiné le commerce et constitué un obstacle à la réalisation des

projets publics et privés.

Mais l'année 2021 a aussi ouvert un espace de liberté et surtout un horizon d'espérance avec le changement intervenu le 5 septembre 2021. En effet, en prenant le pouvoir, le CNRD a posé un acte salutaire qui a affranchi l'espace politique des pesanteurs de la dictature et des violences qu'elle perpétuait. C'est pour cette raison que cet acte a suscité un immense espoir et a bénéficié d'un soutien massif de nos populations.

Ce changement est une victoire contre le troisième mandat, et donc une victoire du FNDC, de l'UFDG, de l'ANAD et de tous les démocrates guinéens qui ont mené vaillamment la lutte contre cette imposture.

Mes chers compatriotes,

C'est dans ce contexte de liberté et d'espérance que je voudrais souhaiter une bonne année 2022 à notre pays. A ses filles et à ses fils, c'est-à-dire à chacune et à chacun de vous, j'adresse, du fond du cœur, mes vœux les plus chaleureux de santé, de paix, de réussite dans vos diverses activités personnelles ainsi que dans notre ambition commune de construire une Guinée unie et prospère.

En ce début de nouvel an où l'esprit est à la fête et aux réjouissances pour la grande majorité d'entre nous, nous nous devons d'avoir une pensée solidaire pour nos compatriotes qui ont perdu des proches, qui souffrent de maladies, qui sont au chômage ou qui sont victimes d'injustices.

J'adresse mes vœux particuliers de prompt rétablissement à nos

compatriotes malades de la COVID 19 et mes sincères condoléances aux familles des personnes décédées. Où que vous soyez, je vous exhorte à vous faire vacciner et à observer scrupuleusement les gestes barrières pour vous protéger et protéger les autres. C'est le lieu de réitérer mes compliments au corps médical de notre pays pour son dévouement dans la lutte contre la pandémie.

Je m'en voudrais de ne pas citer le cas de M'mah Sylla, notre compatriote décédée à Tunis le 20 novembre 2021 des suites d'une série de traitements inhumains et dégradants qui lui ont été infligés par des personnes supposées être ses médecins. J'adresse mes condoléances et exprime ma compassion à sa famille et à tout le peuple de Guinée.

L'émoi suscité par la mort tragique de M'mah Sylla chez tous nos compatriotes, de l'intérieur comme de l'extérieur, illustre si besoin en était le profond attachement de notre peuple au respect de la dignité et de l'intégrité physique de nos sœurs et de nos mères.

J'exhorte les autorités de notre pays à en tenir compte et à veiller à l'application rigoureuse de la loi à l'endroit des auteurs des viols et des violences faites aux femmes.

Mes chers compatriotes,

Le passage au nouvel an nous oblige, en tant que peuple, à affronter notre passé récent, non pour ressasser les frustrations et les blessures subies, mais pour mieux construire notre avenir commun.

Lors de sa toute première déclaration après la prise du pouvoir par le CNRD, le Président Mamadi Doumbouya a motivé le coup d'État par la nécessité pour lui et ses compagnons de mettre fin aux dysfonctionnements des institutions, l'instrumentalisation de la justice, le piétinement des droits des citoyens, la personnalisation du pouvoir et la division des Guinéens.

Le CNRD dont j'ai vivement salué l'action, même si je suis un fervent militant de la transmission pacifique et démocratique du pouvoir, a

donc clairement justifié son intervention par le souci de mettre fin à ces fléaux qui ont miné, onze ans durant, l'unité de la nation et compromis la mise en place de la démocratie et de l'État de droit dans notre pays.

Mes chers compatriotes,

Comme vous le savez, pendant ces onze années de calvaire, je n'ai jamais dévié un seul instant de mon engagement à œuvrer pour le respect des règles et des principes de l'État de droit et de la démocratie en dénonçant systématiquement et énergiquement toutes les violations de la Constitution et des Lois de la République.

C'est le lieu de nous incliner devant la mémoire de nos nombreux compatriotes fauchés, le plus souvent à la fleur de l'âge, par un régime qui était censé les protéger lors des manifestations pacifiques de l'Opposition politique, du FNDC et de l'ANAD.

J'ai une pensée émue pour les victimes de Nzérékoré dont la plupart ont été enterrées notamment, en l'absence de leurs proches, dans des fosses communes, en pleine forêt, au lendemain du double scrutin du 22 mars.

Je pense également à cette jeune fille fauchée à Hamdallaye alors qu'elle était sortie acheter du pain, à ce jeune tué à Kankan lors des manifestations contre le délestage du courant en juillet 2020, à notre cher Roger Bamba, arbitrairement arrêté et mort en prison faute de soins.

Je pense à ces familles endeuillées, parfois par la mort tragique d'un enfant unique. Je n'oublie pas nos concitoyens blessés dont certains rendus infirmes à vie. Les séquelles physiques et les traumatismes psychologiques ont été terribles pour de nombreuses victimes et leurs familles. L'image de ce jeune homme rendu incontinent suite à une balle reçue dans la hanche m'a terriblement affecté en tant qu'être humain et en tant que père de famille.

Dieu merci, malgré les blessures profondes causées par des violences

(Suite à la page 4)

Le Démocrate

Hebdomadaire d'information et d'analyses édité par la Société de Presse et d'Impression (SPIC)

Siège: Quartier Dar-Es-Salam sur la route Leprince
Commune de Ratoma
Email: lindependantguinee@gmail.com
- Tél : 664.63.09.53 - BP: 2427
Conakry

Redacteur en chef

Amadou Sadjo DIALLO: 624 37 26
68 Email: dialloamsadjo@gmail.com

Comité de rédaction

Amadou Sadjo DIALLO
Alpha Amadou DIALLO
Amadou Tidiane DIALLO
Moussa THIAM

P.A.O

N. S. SOUMAORO

Recouvrements, Abonnements, Marketing, Publicités & Annonces

Mamadou Aliou Diakité Tél.
664.63.09.53/
622.04.62.21

E-mail madalga1@gmail.com

Distribution: SPIC / Maison du Livre

Impression: SPIC/Imprimerie Warh Business Groupe

Lisez le journal numérique sur le site www.kefinafasso.com

Dembo Sylla tacle ses collègues

« Certains disent naïvement: «si on va aux élections dans 6 mois à 10 mois Cellou Dalein va gagner »

Elhadj Dembo Sylla est l'une des rares personnes qui interviennent dans les médias et sur les réseaux sociaux depuis le coup d'État intervenu le 05 septembre 2021. S'exprimant cette fois-ci, sur la durée de la transition, le vice-président de l'UDG n'a pas fait de cadeaux à ses collègues politiciens.



Après quatre mois à la tête de la Guinée, la junte militaire n'a jusque-là pas fixée le délai de la transition. Une situation qui divise la classe politique guinéenne. Mais pour Elhadj Dembo Sylla: « C'est regrettable de voir des politiciens Guinéens obnubilés par la puissance de certains de leurs collègues politiciens sur l'échiquier politique au point de dire qu'il faut retarder la

transition. Ils deviennent tellement de plus en plus nombreux qu'il sied d'en évoquer crûment. Pour certains, naïvement, ils disent : «si on va dans 6 mois, 8 mois ou 10 mois Cellou Dalein Diallo va gagner » Mais aussi, objectivement si on va dans 10, 15 ou 20 mois rien ne leur assure que Cellou Dalein ne va pas gagner. Ce n'est pas parce que la

transition va durer qu'il perdra sa puissance sur le terrain politique. Puisque ce sera par les urnes et que les autorités transitoires ne sont pas concernées. C'est mathématiquement le plus fort sur le terrain qui gagnera », a-t-il lancé

Par ailleurs, l'ex Président du Groupe Parlementaire Alliance Patriotique rassure que: « le retour à l'ordre constitutionnel ce n'est pas seulement la Présidence de la République, ceux qui ne peuvent pas avoir ça, il y a aussi les communales, les législatives. Militons pour une transition la plus courte possible pour mettre fin au blocage du pays.

Comme si on dit « on retarde le démarrage de la ligue des champions sinon c'est PSG ou Liverpool qui va gagner. Ça me fait tellement rire que j'ai décidé d'en parler », a-t-il écrit sur sa page Facebook.

Amadou

Le RPG et ses alliés saluent «L'avancée significative intervenue dans le traitement de la situation du Pr Alpha Condé »

Dans une déclaration faite ce lundi 3 janvier, le Collectif des partis politiques du RPG Arc-en-ciel et alliés, s'est réjoui de « l'avancée significative intervenue dans le traitement de la situation du Professeur Alpha Condé », notamment, à travers le communiqué du CNRD autorisant l'ancien président à se rendre à l'étranger du pays pour ses contrôles médicaux.

Suivez ci-dessous la déclaration complète :

Collectif des Partis Politiques RPG-ARC EN CIEL et Alliés

DECLARATION

Le Collectif des partis politiques du RPG Arc-en-ciel et Alliés, a suivi avec beaucoup d'intérêt le communiqué du Comité national du rassemblement pour le développement (CNRD) diffusé à la Radio-Télévision Guinéenne le vendredi 31 Décembre 2021, relatif à l'autorisation accordée au Professeur Alpha CONDE de se rendre à l'étranger pour ses contrôles médicaux.

Réuni pour la circonstance le Samedi 1er Janvier 2022 au Siège National du RPG Arc- En- Ciel,

Le collectif des Partis politiques RPG Arc- En – Ciel et Alliés

– Se réjouit de cette avancée significative intervenue dans le traitement de la situation du Professeur Alpha CONDE

Saisit cette opportunité pour saluer cet acte posé par les autorités du Comité national de Rassemblement pour le Développement (CNRD), les chefs d'Etats et la Commission de la CEDEAO ainsi que toutes les

personnes ressources qui y ont contribué.

– Perçoit cet acte comme un facteur de consolidation de la paix et de la concorde sociale dans notre pays

– Exhorte les autorités du Comité national de rassemblement pour le développement (CNRD) à poursuivre leurs efforts visant à instaurer un climat social apaisé en Guinée et la cohésion sociale entre tous les acteurs socio-politiques

– Réitère sa bonne disposition d'œuvrer dans le sens du bon déroulement de la transition dans un environnement de quiétude sociale

– Félicite les militantes, militants et sympathisants du collectif pour la constance de leur mobilisation et les encourage à continuer de maintenir, dans l'ordre et la discipline, le climat de paix et d'entente sociale ainsi

que la sérénité observée depuis les événements du 05 Septembre 2021.

Conakry, le 1er Janvier 2022

Le Collectif des Partis Politiques

RPG Arc – En – Ciel et Alliés

Abdou Lory Sylla

Amadou Tidiane Diallo

Administration publique

Les fonctionnaires d'Etat évoluant dans le privé appelés à faire leur choix avant le 14 janvier

A travers un communiqué rendu public le 31 décembre 2021, le ministre du Travail et de la Fonction publique a invité tous les fonctionnaires ou agents contractuels de l'Etat qui travaillent dans le secteur privé ou mixte de clarifier leurs positions avant le 14 janvier 2022.

« Dans le cadre de l'assainissement du Fichier Général de l'Administration Publique, Monsieur le Ministre du Travail et de la Fonction Publique constate que certains fonctionnaires ou agents contractuels de l'Etat évoluent également dans le secteur privé et mixte. Il est rappelé à ces

Agents en situation de double emploi que cela est contraire à la déontologie et à l'éthique de la Fonction Publique. Par conséquent, il leur est demandé de régulariser leurs situations ou de clarifier leurs positions auprès des responsables des Ressources Humaines de leurs départements

d'affectation en choisissant sans équivoque, avant le 14 janvier 2022 à 17h, délai de rigueur entre servir l'Administration Publique et rester au niveau du secteur privé ou mixte. Passé ce délai, tout agent se trouvant dans cette situation fera l'objet de radiation

automatique dans le Fichier de la Fonction Publique. Le Ministre du Travail et de la Fonction Publique, sait compter sur la bonne compréhension de chacun et de tous », peut-on lire dans ce communiqué.

Cellou Dalein Diallo

« Nous exhortons le CNRD...d'éviter d'éventuels conflits »

(discours de l'an)

incompréhensibles de la part de ceux qui étaient chargés de la sécurité des citoyens, malgré la volonté de nous détourner à jamais les uns des autres, nous avons pu résister et aujourd'hui, grâce au nouvel espoir suscité par le changement de régime le 5 septembre, nous sommes tous tournés vers le pardon et la réconciliation.

Mes chers compatriotes,

L'occasion nous est de nouveau donnée de nous rassembler, de nous parler, de nous pardonner dans le but de restaurer la confiance et de promouvoir la tolérance et la fraternité entre les Guinéens.

De réconciliation, bien sûr qu'il en est question, mais une réconciliation construite sur le pardon après avoir assuré aux victimes le droit à la vérité, à la justice et à la réparation et après avoir mis en place les garanties de non répétition.

Il ne s'agira pas, comme je l'avais dit auparavant, d'une vengeance, parce que la vengeance crée de nouvelles injustices qui, elles-mêmes, appellent à être vengées. Il ne s'agira pas non plus d'une chasse aux sorcières, ni d'une stigmatisation à dessein. Il s'agira de vérité, de justice, de réparation et de pardon.

Comme l'a indiqué avec raison le Président du CNRD Mamadi Doumbouya, le droit et la justice doivent désormais être la boussole de la marche de notre pays.

Effectivement, les autorités de la transition ont posé des actes de grande portée allant dans le sens de la restauration de l'État de droit. C'est notamment le cas de la libération des prisonniers politiques, le retour des exilés, la restitution des locaux de l'UFDG et la levée de l'interdiction arbitraire de voyager infligée aux leaders politiques.

C'est le lieu de les remercier et de les encourager à persévérer sur cette voie et à tenir les engagements qu'ils ont librement pris devant le peuple de Guinée et la communauté internationale de conduire, dans un délai raisonnable, une transition inclusive et paisible.

Mes chers compatriotes,

La durée de la transition devrait être définie sur la base des délais nécessaires à la réalisation des actions indispensables à l'organisation d'élections crédibles. Ces actions sont notamment la rédaction d'une nouvelle Constitution, la révision, s'il y a lieu, du Code électoral, la mise en place d'un Organe de Gestion des Élections, l'élaboration d'un fichier électoral inclusif reflétant fidèlement la réalité du corps électoral guinéen.

Toutes ces questions devraient être discutées dans le cadre d'un dialogue politique inclusif mettant en présence les représentants des partis politiques, le CNRD, le gouvernement, la société civile et les partenaires techniques et financiers. C'est pourquoi nous exhortons le CNRD à diligenter la création de ce cadre de dialogue pour débattre de toutes ces questions à l'effet de trouver des solutions consensuelles et d'éviter d'éventuels conflits.

Mes chers compatriotes,

Lors de ma récente tournée en Afrique, en Europe et aux États-Unis, j'ai rencontré d'éminentes personnalités et représentants d'institutions internationales auxquels je n'ai pas manqué de dire le soulagement des Guinéens à être débarrassés d'une dictature féroce grâce à ce sursaut patriotique de notre armée.

J'ai invité tous mes interlocuteurs à considérer que cette prise de pouvoir était un pas vers le retour à l'ordre constitutionnel qui était rompu depuis le double scrutin du 22 mars et le hold-up électoral du 18 octobre 2020.

Et je les ai tous encouragés à soutenir les nouvelles autorités du pays, par une assistance technique et financière forte, dans la mise en place d'institutions légitimes issues d'élections inclusives, libres et transparentes.

Mes chers compatriotes,

Au nom de l'UFDG et de l'ANAD, j'adresse au CNRD et au gouvernement de transition, mes vœux de réussite et de succès dans

l'accomplissement de leur mission.

Au Président de la Transition, je souhaite la santé, la force et le courage de résister aux mélodies des sirènes affairistes et divisionnistes en vue de mener à bon port la transition dans le respect des engagements pris et des principes contenus dans la Charte de la Transition.

J'exhorte tous les acteurs de la transition à privilégier le dialogue et le consensus en vue de préserver la paix, la quiétude et la stabilité dans notre cher pays.

Mes chers compatriotes,

Dans les semaines et mois à venir, je viendrai à votre rencontre, dans les quartiers, les cafés, dans les villages et hameaux du pays, dans les marchés hebdomadaires, dans les débarcadères, dans les champs et dans les ateliers pour vous écouter, comprendre davantage vos inquiétudes et vos préoccupations, saisir vos attentes et vos espoirs afin de faire la mise à jour de mon projet de société et de mon programme de gouvernement.

Fort de ces informations, je pourrai mieux UNIR et SERVIR la Guinée autour des valeurs constitutives de la devise de notre République : travail, justice, solidarité.

Puisse 2022 être pour nous et nos familles et pour notre pays, une année de paix durable, d'unité, de justice, d'égalité et de prospérité.

Une année de mémoire, pour ne pas oublier ceux qui ont versé leur sang pour notre liberté.

Une année d'espérance pour rendre à notre jeunesse la confiance en l'avenir de la Guinée.

Bonne et heureuse année 2022 !

Vive la République ! Je vous remercie !

Cellou Dalein Diallo

Le PDG-RDA répond au cardinal Robert Sarah

« Le mensonge venant d'un homme religieux de votre trempe est d'une extrême gravité et d'une indignité sans précédent »

Dans son homélie pour la paix, l'unité, la réconciliation et la prospérité de la Guinée, ce mercredi 29 décembre 2021, le cardinal Robert Sarah a indiqué que la restitution des villas Syli et la rébaptisation de l'aéroport international de Conakry ce sont des décisions d'une « gravité énorme ». Pour lui, le domaine abritant les villas Belle vue est une propriété de Dieu et de l'église. Le secrétaire général par intérim du PDG-RDA réfute ses allégations et parle de "mensonge".

« Monsieur Robert Sarah, n'instrumentalisez pas l'église catholique, elle n'est pas synonyme de confusion et de mensonge. C'est déshonorant, décevant et même révoltant qu'une personnalité morale en l'occurrence Robert Sarah s'invite dans le débat relatif à l'aéroport international Ahmed Sékou Touré et la restitution des cases de Bellevue à la famille du Président Ahmed Sékou Touré. J'avoue qu'en tant combattant de la liberté et de la dignité africaine, l'Église catholique de par son histoire traîne beaucoup de casserole dans son entreprise d'envahissement et de domination des peuples, autrement dit des crimes contre l'humanité. Cette sortie controversé du Sieur Robert Sarah est à la fois humiliante et déshonorante pour les fidèles catholiques de Guinée », fustige Oyé Beavogui.

Par ailleurs, l'ex député de la neuvième législature poursuit en ces termes : « Monsieur Robert Sarah, le mensonge venant d'un homme religieux de votre trempe est d'une extrême gravité et d'une indignité sans précédent, sans oublier l'ingratitude dont vous faites montre quant à votre émancipation à l'église catholique par le biais du programme d'africanisation des cadres prônés par le Président Ahmed Sékou Touré. L'expropriation dont vous faites allusion ne concerne exclusivement que le bâtiment des missionnaires, bâtiment qui abrita L'Ecole nationale du Secrétariat et de la



magistrature après l'accession de la Guinée à l'indépendance. Pour ceux qui ne savent pas, il s'agit du bâtiment qui fait face à l'aile droite des cases de Bellevue, derrière la route, tout près du siège de l'ex ambassade de la Sierra Leone. Pour cause d'utilité publique, nous ne regrettons pas cette décision parce qu'en réalité elle a servi à former les premiers secrétaires et les premiers auditeurs de justice de la Guinée indépendante », a-t-il rappelé.

A en croire Oyé Beavogui : « S'en prendre à la première Dame, l'icône Hadja Andrée Touré, est pour nous la suite logique de la haine et de l'instrumentalisation de l'église catholique de Guinée par Robert Sarah contre la famille politique et biologique du Président Ahmed Sékou Touré, ceci dans l'affaire Raymond-Marie Tchidimbo, un autre traître à la patrie africaine de Guinée dans la perfide agression impériale-portugaise du 22 novembre 1970 ».

Amadou Tidiane Diallo

Durée de la transition

Faya Milimono du BL pas pressé

Makanéra : « le cardinal Robert Sarah n'est pas plus courageux que nos imams »

Alors que la sortie du Cardinal Robert Sarah sur la rebaptisation de l'aéroport de Conakry et la Villa Belle-Vue a suscité assez de débats au sein de l'opinion, Alhoussein Makanéra Kaké, politique et ancien ministre dit d'éviter toute comparaison avec les imams.

Si dans une émission radiophonique à grande écoute, l'ex-député dit avoir entendu des musulmans préférer le cardinal Sarah à certains Imams de Guinée, il estime que les Imams guinéens sont des hommes qui ont le courage dans la plupart du temps de dire la vérité au pouvoir.

« J'ai été amené à parler parce que j'ai vu certains de nos compatriotes, malheureusement musulmans comparer des choses incomparables. J'ai entendu des gens dire dans une émission sur FIM FM que eux ils préfèrent le Cardinal Sarah aux Imams de la Guinée, que parce que lui il dit la vérité. Je leur dis qu'ils disent des choses qu'ils ignorent complètement. Les Imams guinéens méritent le respect, la considération, parce que ce sont des hommes qui travaillent et qui ont le courage dans la plupart du temps de dire la vérité au pouvoir », a-t-il estimé.

Citant à titre d'exemple la gabegie financière, la pédophilie et la loi du silence appelée omerta, Makanéra considère que les Imams

guinéens ont plus de mérite en ce sens qu'ils regorgent de courage pour dénoncer les maux de leurs sociétés.

« Le gouvernement guinéen représente pour les Imams ce que le Vatican représente pour les Cardinaux et pour les prêtres. Je voudrais qu'on exhibe les critiques de Monseigneur ou bien le Cardinal Sarah envers le Vatican ou bien envers l'Eglise, parce que les scandales n'en finissent pas partout y compris dans l'église : la gabegie financière, la pédophilie, il y avait la loi du silence, aujourd'hui ils ont fini par admettre et il y a des gens qui ont été jugés.

Pendant toute la durée du ministère du Cardinal Sarah en Guinée ici et à Rome, je voudrais qu'on me dise s'il a osé dire cette vérité à qui ? Pour dire il y a la pédophilie à l'église, pour dire il y a des prêtres qui ont des enfants, pour dire qu'il y a la gabegie financière. Il ne l'a jamais dit et vous ne trouverez nulle part dans une Bible qu'il y a loi du silence, l'omerta, sur des pratiques de ce genre. Donc pour savoir que le Cardinal Robert Sarah est très courageux, il faut le mettre dans le même cadre que nos Imams. C'est-à-dire celui qui le nomme, celui qui le nourrit, celui qui le traite quand il est malade, est-ce qu'il a osé lui dire la vérité ? Dans les situations comme ce que je viens d'évoquer ?

Et je rappelle encore aux fidèles musulmans de Guinée que ce que nos Imams osent dire ici, même les Imams de La Mecque

n'osent pas dire ça à leurs chefs. Je les invite à fouiller.

L'Imam de la mosquée de Médine a été empêché de faire prier les gens dans cette mosquée parce qu'il a fait trois sermons, trois vendredis sans prier pour le roi de l'Arabie Saoudite. Donc les gens sont là, ils ne comprennent pas leurs

religions, ils ne comprennent pas comment le monde fonctionne, ils se mettent à attaquer les Imams, des personnes qui vivent de leurs sueurs, des personnes qui sont honnêtes et qui se battent pour la vérité. Moi je pense quand on est musulman, le minimum c'est de connaître sa religion », dira-t-il. Pour Alhoussein Makanéra Kaké, vu son âge et son parcours, le Cardinal Robert Sarah devrait s'éloigner de l'arène politique.

« Et la grande différence entre l'Islam surtout sunnite et le christianisme c'est qu'en Islam il n'y a pas de clergé. Contrairement à l'église catholique où il y a des clergés, où il y a des gens qui sont investis d'un certain pouvoir tel que la béatification. Cela veut dire choisir des personnes pour dire qu'ils sont devenus saints, tel que absoudre des péchés, parce qu'il est dit

que chaque année, au moins une fois, le chrétien peut venir expliquer tout ce qu'il a fait à un prêtre qui peut intercéder en sa faveur auprès de Dieu. Il n'y a pas ça en Islam. Donc encore une fois, je voudrais dire au Cardinal Robert Sarah que vu son parcours, vu son âge, il est très dangereux, très glissant pour lui de se retrouver dans l'arène en faisant la politique politicienne. Un chef religieux ne doit pas se comporter en procureur où il poursuit en juge et tranche. Il peut dire celui qui fait ça c'est bon, celui qui fait ça c'est mauvais. Mais dire telle personne est bonne, telle autre ne l'est pas, ça ne peut pas aller. Encore une fois je le prie très respectueusement de s'éloigner du champ politique », a-t-il déclaré dans une interview accordée à Mediaguinee.com.

Mediaguinee.com

Organisation d'élections et référendums

Le MATD chargé à la place de la CENI

Désormais, c'est le ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation qui sera chargé d'organiser les élections nationales et le référendum en lieu et place de la commission Électorale nationale indépendante (CENI). Cette décision a été prise par le président de la transition à travers un décret publié, le jeudi 30 décembre 2021.

Le chef de la junte militaire annonce que le MATD aura pour mission de la conception, l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de la politique du Gouvernement dans le domaine de l'administration du territoire, de la décentralisation, de la promotion d'une citoyenneté responsable, de la cohésion sociale et dialogue.

Le contenu du décret indique le MATD est particulièrement chargé :

•D'appuyer l'élaboration des textes législatifs et



réglementaires relatifs au processus électoral,

•L'organisation des élections politiques et des référendums en république de Guinée, ainsi que l'établissement de la mise à jour du fichier électoral.

•D'élaborer des textes législatifs et réglementaires relatifs à l'administration du territoire et à la décentralisation et de veiller à leur application,

•D'élaborer des textes législatifs et réglementaires relatifs aux mouvements associatifs et organisations non gouvernementales et de veiller à leur application

•D'assurer la tutelle des partis politiques,

•De coordonner les actions de l'État dans les circonscriptions territoriales et des collectivités locales,

•D'élaborer et de mettre en œuvre les réformes relatives à l'administration déconcentrées et décentralisées

•D'assurer la tutelle des collectivités locales et de promouvoir le développement local.

Voilà entre-autres nouvelles missions du MATD.

Amadou Tidiane Diallo

Cour d'appel

Le procureur Charles Wright promet de l'ordre sur les réseaux sociaux

Le juge Alphonse Charles Wright a été installé dans ses nouvelles fonctions en tant que procureur général de la Cour d'appel de Conakry, ce lundi 3 janvier 2022. A cette occasion, il a promis de mettre de l'ordre sur les réseaux sociaux.



« Comme vous le savez les fonctions du parquet sont une fonction qui se situe à cheval, entre l'exécutif et le judiciaire. Vous avez constaté aujourd'hui, la prolifération sur les réseaux sociaux des propos qui sont de nature informationnelle dont mon parquet en collaboration avec les parquets d'instance nous prendront la mesure de la situation pour que désormais en République de Guinée que la loi soit la boussole pour chaque citoyen et que mon parquet désormais est en veille », a-t-il annoncé. Ensuite, il a essayé de rassurer la population guinéenne que personne ne sera au-dessus de la loi.

Charles Wright a soutenu que chaque Guinéen doit se sentir chez lui quand il est en Guinée.

« Vous comprendrez que ça fait presque une semaine nous travaillons sur l'orientation que doit être désormais le parquet général de Conakry. Dans les jours à venir, nous vous informerons quel va être la suite de nos actions mais j'en suis sûr que ça ne va pas tarder. Que tout le peuple de Guinée soit rassuré par ma voix que ça sera tolérance zéro pour toute les personnes, sans émotion, sans passion parce qu'à un moment donné, il faut que chaque Guinéen se sente chez lui

dans un état de droit où l'État même respecte ses propres lois mais que le citoyen qui bénéficie des devoirs vis-à-vis de l'État puisse le faire dans les règles de l'art », a laissé entendre le nouveau procureur général de la Cour d'appel.

Pour finir, M. Charles Wright, a lancé un appel à tous les officiers de police judiciaire qui sont sous ordre des procureurs. « Aucun officier de police judiciaire ne sera toléré quand l'abus sera constaté. Ça, je reste formel là-dessus, je dis, aucun », a-t-il menacé.

guinee7.com

Siège de l'UFDG

Les décisions issues de la rencontre des partis politiques

Les partis politiques en Guinée se sont retrouvés ce lundi 3 janvier 2022, au siège de l'UFDG, à la Minière pour tenir une rencontre à huit clos. Au sortir de cette rencontre, le président de l'UFDG, Cellou Dalein Diallo, a fait un compte rendu à la presse dans lequel il annonce la création du CPP (Collectif des partis politiques) et la mise en place d'un comité de coordination qui sera composé de 14 personnes.

Un comité qui se retrouvera jeudi pour mettre en place des commissions pour réfléchir et travailler pour définir la position de ce collectif par rapport à la

constitution, au code électoral, à l'organe de gestion des élections, au chronogramme, à la durée de la transition, et au fichier électoral.

« Ces commissions vont travailler très rapidement et définir une position consensuelle pour l'ensemble des partis et qu'on va exprimer publiquement. L'on fera adresser à cet effet d'ailleurs un memo au Comité national du rassemblement pour le développement (CNRD). Et qu'on donnera

aussi aux partenaires techniques et financiers. La prochaine plénière aura lieu chez Dr Ousmane Kaba au siège du PADES et nous allons avoir une réunion du comité de coordination à mon siège, à CBG, le jeudi prochain pour la mise en place de la commission et la définition de l'ordre de mission de chacune des commissions. Mais les questions qui doivent être abordées, je vous l'ai déjà dit, c'est notre position par rapport à la constitution, au code électoral, à l'organe de gestion des élections et également le fichier électoral, le chronogramme et la durée de la transition. », a indiqué Cellou Dalein Diallo, président de l'UFDG.



Selon lui, jusqu'à présent, ils ont parlé d'une même voix. « Je suis convaincu qu'on réussira à parler d'une même voix. Parce que malgré la différence de sensibilité, il y a beaucoup de valeurs que nous partageons. Nous sommes attachés à la République, nous sommes attachés à l'instauration d'une véritable démocratie apaisée en

Guinée, mais également d'un Etat de droit qui fera respecter les lois et les libertés des citoyens. », a-t-il déclaré.

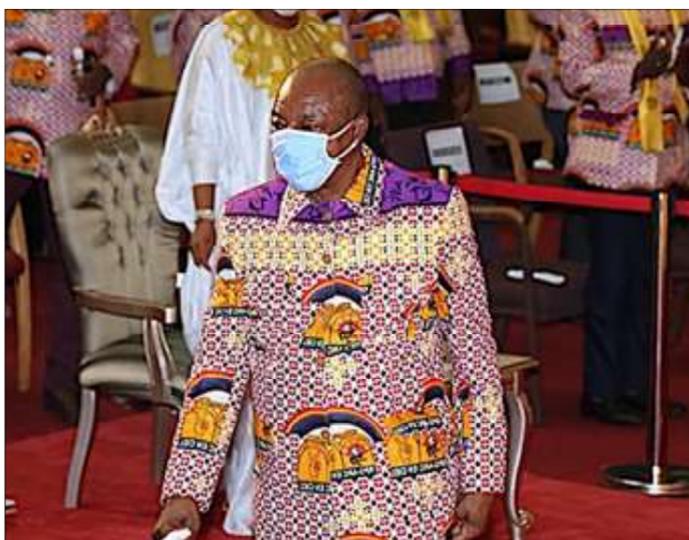
Pour terminer, Cellou Dalein Diallo a indiqué qu'ils vont proposer une durée, c'est-à-dire un chronogramme parce qu'aujourd'hui notre pays est suspendu des instances de la CEDEAO, de l'Union Africaine. Il y a

beaucoup d'organisations et de pays partenaires qui ont réduit et suspendu leur coopération. Donc, il faut que la Guinée sorte rapidement de cette transition pour reprendre d'abord sa place auprès des instances de la CEDEAO et de l'Union Africaine et autres.

Christine Finda Kamao

Guinée

Alpha Condé autorisé à se rendre à l'étranger pour des soins médicaux



C'est une bonne nouvelle pour les partisans du président Alpha Condé. À travers un communiqué publié, le vendredi 31 décembre 2021, à la télévision nationale, le Comité national du développement (CNRD) au pouvoir depuis le 5 septembre 2021, a autorisé l'ex chef de l'État Pr Alpha Condé à se rendre à l'étranger pour des contrôles médicaux.

Ledit communiqué indique que le délai de cette autorisation n'excédera pas un mois sauf avis contraire des médecins traitants du leader du RPG arc-en-ciel. Cette autorisation a été rendue possible grâce à un engagement pris par le président de la Commission de la CEDEAO, l'ivoirien, Jean Claude Brou qui a multiplié ses visites en Guinée, ces derniers temps.

Amadou Tidiane Diallo

Union sacrée des Guinéens Le président de la Transition annonce des assises nationales

Le président de la transition à travers son adresse à la nation à l'occasion du nouvel an, le vendredi 31 décembre 2021, a annoncé l'organisation des assises nationales dès le premier trimestre de l'année 2022. Pour le colonel Mamadi Doumbouya, ces assises permettront de construire une union sacrée des Guinéens. « Je vous annonce que courant le premier trimestre 2022,

nous organiserons sur toute l'étendue du territoire national et dans nos ambassades à l'étranger, des assises nationales dénommées "journées de vérités et pardon. Ces journées permettront de cerner l'ampleur et le contour du vaste chantier de construction de notre union sacrée », rassure le président du CNRD.

Tidiane Diallo

Aboubacar Soumah (SLECG)

« Une fois réaffectés, les contractuels seront au compte du département »

Quelques 8 000 enseignants contractuels devraient, dans les prochains jours, être affectés à l'intérieur du pays pour dit-on combler le manque criard d'enseignants dans les concessions scolaires.

D'après le secrétaire général du SLECG, Aboubacar Soumah, à partir du moment où ces enseignants qui avaient accompagné l'État en 2017, seront réaffectés par le ministre de l'enseignement pré-universitaire, ils deviennent d'office des contractuels d'État et seront au service de leur département de tutelle.

« (...) Maintenant que le ministre a dit qu'il faut qu'il procède à une réaffectation des enseignants contractuels, alors, une fois qu'ils sont réaffectés par l'éducation, ils deviennent maintenant des contractuels d'État. Ils seront au service du MEPU-A. Une fois que l'acte de mutation sera pris par le ministre ils seront donc au compte du département. Donc il n'y a pas de problème, ils seront sous couvert du ministre de façon officielle (...) Je crois qu'ils ne seront pas abandonnés », a-t-il indiqué.



Il a ainsi assuré que les structures syndicales de l'éducation continueront de protéger, sans relâche ces enseignants contractuels, pourvu qu'ils fassent preuve de compétences et d'intégrité sur le terrain. « Nous allons continuer toujours à les protéger à condition qu'ils fassent preuve de compétences parce qu'ils ont déjà fait des pratiques de classe et c'est en compte de tous ces facteurs là qu'ils seront

retenus. Donc s'ils continuent dans cette lancée avec une compétence requise tant sur le plan académique que pédagogique, nous allons les protéger parce que nous voulons c'est un enseignement d'apprentissage de qualité. Pour que le système soit qualifié il faut des enseignants qualifiés », a-t-il conclu.

Mosaïqueguinee.com

Albayrak Transport

Des travailleurs s'opposent au renouvellement du contrat de la société

Annoncé pour la fin ce mois de janvier, le contrat entre la société Turque « Albayrak » et le gouvernement guinéen ne concerne que les employés d'Albayrak Transport.

C'est une précision apportée par le secrétaire général du syndicat des travailleurs d'Albayrak transport dans un entretien accordé à notre reporter ce lundi 03 janvier 2022.

« L'ancien contrat ne

concerne que Albayrak Transport c'est à dire les bus. Albayrak poubelle ne fait pas partir. Vous savez les contrats ont été signés séparément. Albayrak port a signé le contrat avant Albayrak Transport et après Albayrak éboueurs. C'est le contrat d'Albayrak Transport qui va prendre fin le 31 janvier 2022. Mais les tractations sont en cours, l'entreprise veut qu'on renouvelle et il semble que le gouvernement ne veut

pas. Nous refusons que le gouvernement renouvelle ce contrat car il y a trop d'injustice et de discrimination à notre égard. Nous ne voulons plus continuer avec la société Albayrak. Nous demandons au gouvernement de laisser les partenaires là partir et trouver d'autres partenaires », plaide Aboubacar Mariama Fofana.

Aïssata Barry

Massacre du 28 septembre 2009

Pourquoi le capitaine Moussa Dadis CAMARA est-il libre ? (Tribune)

Le capitaine Moussa Dadis Camara est rentré le 22 décembre 2021 en Guinée. Un retour théâtralisé à l'aéroport, devant les caméras, d'un capitaine vêtu d'un costume civil bien taillé et faisant profil bas, une bible et un coran à la main.



Un retour après plus de 12 ans d'absence. C'est en décembre 2009 que le chef de la junte alors au pouvoir – le Conseil National pour la Démocratie et le Développement (CNDD) – quittait le pays dans un avion médicalisé en direction du Maroc. Il venait de recevoir une balle dans la tête tirée par son aide de camp et adjoint, le

lieutenant Aboubacar Sidiki Diakité, dit « Toumba ».

Lui succédait alors un régime de transition conduit par le général Sékouba Konaté, qui allait organiser en 2010 les premières élections réellement libres du pays depuis son indépendance, élections qui ouvriront l'ère Alpha Condé.

Une ère qui s'est achevée le 5 septembre 2021, lorsque le colonel Mamadi Doumbouya a renversé le régime d'un président, devenu la cible de virulentes critiques après sa réélection contestée à un troisième mandat.

« Dadis », comme l'appellent les Guinéens, dit avoir changé. Il déclare vouloir œuvrer pour

la paix et la réconciliation et être prêt à répondre de ses actes devant la justice de son pays. A peine arrivé à Conakry, il a été reçu, en compagnie du général Sékouba Konaté, par le colonel Doumbouya à la présidence. Un geste sûrement apprécié par l'intéressé, après 12 ans d'absence et d'exil au Maroc puis au Burkina Faso mais beaucoup moins par les victimes du massacre du stade du 28 septembre.

Rappelons que, le 28 septembre 2009, un meeting de l'opposition a tourné au massacre dans la capitale guinéenne. Alors qu'une foule d'opposants s'était réunie dans le stade pour manifester contre la candidature à l'élection présidentielle de Dadis, les forces de sécurité qu'il dirigeait avaient réprimé brutalement le rassemblement.

Au cours de ces événements, au moins 156 personnes ont été tuées, 109 femmes ont été victimes de viols et d'autres violences sexuelles, y compris de mutilations sexuelles, tandis que des centaines de personnes ont subi des actes de torture ou des traitements cruels, inhumains ou dégradants. Pendant plusieurs jours, des arrestations et des détentions arbitraires ainsi que des actes de pillage ont également été pratiqués.

Qui sont les auteurs de ces violations ? Une enquête pénale a été ouverte et conduite par trois juges d'instruction guinéens entre 2012 et 2017. Au total, 13 personnes ont été mises en examen et renvoyées devant la justice pénale guinéenne pour y être jugées au tribunal criminel de Dixinn. Selon l'ordonnance des juges, elles sont renvoyées pour des faits d'assassinats, meurtres, coups et blessures volontaires, viols et autres violences sexuelles, pillages, séquestrations et actes de torture. La procédure a été validée par la Cour suprême en 2019. Depuis, le procès est toujours attendu... sans doute faute d'instructions claires de la part des autorités politiques, dans un pays peu connu pour l'indépendance de sa magistrature.

On trouve dans la liste des 13 prévenus Dadis, plusieurs de ses ministres, ainsi que des

membres de son entourage et de la garde présidentielle. Certains (les colonels Claude Pivi ou Moussa Tiegboro Camara) ont évité la prison du fait du soutien qu'Alpha Condé leur apportait. Mais nombre d'entre eux sont en détention pour ces faits et ce, depuis de nombreuses années. Tel est le cas du lieutenant Toumba et du sous-lieutenant Marcel Guilavogui, chef adjoint de la garde présidentielle. Sont également en détention, l'adjudant Cécé Raphaël Haba, garde du corps du capitaine Moussa Dadis Camara, le sergent Paul Mansa Guilavogui (dit Sergent Paul) et les gendarmes Mamadou Aliou Keita, Alpha Amadou Baldé et Ibrahima Camara.

Pourquoi leur chef est-il, lui, libre et peut-il passer les frontières ? L'intéressé envisage déjà, après une tournée en Guinée forestière, de retourner vivre à Ouagadougou. Selon l'actuelle ministre de la justice, Fatoumata Yarie Soumah, le procès des auteurs du massacre du 28 septembre 2009 est attendu pour 2022. Un mandat d'arrêt avait été émis contre Dadis par les juges d'instruction : est-il toujours en vigueur ? si oui, pourquoi n'est-il pas exécuté ? N'est-il pas urgent que Dadis soit présenté à un juge pour qu'il soit décidé s'il doit rester libre ou pas avant son procès ? L'intéressé va-t-il vraiment se présenter au procès lorsque celui-ci va commencer, alors qu'il encourt la réclusion criminelle à perpétuité et que sa responsabilité pénale ne fait guère de doute ? On peut sérieusement en douter.

A Conakry, parmi les victimes et les associations de défense des droits de l'homme, personne ne comprend pourquoi les subordonnés de Dadis, exécutants de ses basses œuvres, sont emprisonnés à la maison centrale, alors que le premier responsable demeure libre et voyage à sa guise. Peut-on encore espérer une réaction de la justice guinéenne ?

Ghislain Poissonnier,
magistrat
Kabinet Fofana, analyste
politique

Guinée

« J'exhorte le Président à élargir l'effort de réconciliation aux cinquante années avant l'ère CNDD » (M. Daraba)

Après avoir autorisé le retour de Moussa Dadis Camara et Sekouba Konaté, le Colonel Mamadi Doumbouya a réussi à réconcilier les deux anciens dirigeants. Par sa médiation, Konaté et Dadis ont accepté d'enterrer la hache de guerre. Dans une interview qu'il a accordée à la rédaction d'Actujeune.com, Moussa Daraba, a réagi à cet acte posé par le Président de la transition. Il a indiqué que « L'acte de réconciliation du Président de la transition est à saluer et féliciter ».

Au-delà du fait d'apprécier la démarche du Colonel Doumbouya, Daraba invite le Président à élargir ses efforts de réconciliation des fils de

Guinée, aux cinquante dernières années. Pour le jeune leader, les cinq dernières décennies sont marquées par des faits « glorieux » mais aussi « affreux » que la Guinée doit assumer, pour une véritable réconciliation nationale.

« Il faut néanmoins dire que Konaté et Dadis ne sont que des icônes de l'histoire récente de notre pays. La Guinée est âgée de 63 ans et ces deux figures n'incarnent que les 12 dernières années de la vie nationale. 51 ans ont précédé leur apparition sur la scène publique. Ces 51 années sont jonchées de faits glorieux mais aussi et surtout affreux. Ces derniers ont le mérite d'être dits, connus et s'il faut dans

l'idéal, pardonnés. J'exhorte à cet effet, le Colonel à poursuivre son ambitieuse vision de rassemblement des guinéens. A élargir l'effort de réconciliation aux cinquante années avant l'ère CNDD. Du temps de Sékou Touré où des centaines de guinéens continuent à revendiquer leur statut de victimes d'exactions, à celui de Conté, sous lequel les traces d'atrocités et de dérives restent encore vivantes en les guinéens. La Guinée a besoin de se retrouver avec elle même, assumer son passé, s'en inspirer et construire harmonieusement son futur. »

Moussa Daraba

Santé... Santé... Santé...

Flurona

Quel est ce nouveau virus qui mélange grippe et covid ?

En Israël, un cas de fusion entre covid-19 et grippe, a été détecté chez une femme enceinte. Ce nouveau virus a été baptisé flurona par les médecins qui étudient ce cas inédit.



La semaine dernière, une jeune femme enceinte qui souffrait de forte fièvre et qui n'était vaccinée ni contre la grippe ni contre le covid, s'est présentée à l'hôpital Beilinson de la ville de Petah Tikva, en Israël. «Elle a été diagnostiquée avec la grippe et le coronavirus dès son arrivée. Les deux tests sont revenus positifs, même après que nous ayons vérifié à nouveau», a déclaré Arnon Vizhnitser, directeur du service de gynécologie de l'hôpital. C'est le premier cas d'infection combinée grippe-covid 19 qui est détecté chez un patient. «Grippe et covid sont deux maladies identiques, elles sont virales et provoquent des difficultés

respiratoires car toutes deux attaquent les voies respiratoires supérieures» a rappelé le médecin dans le quotidien Hamodia.

La jeune femme ne souffrait heureusement pas de symptômes sévères et elle devrait sortir de l'hôpital dans la semaine. Mais les médecins, qui ont surnommé cette fusion des deux virus «flurona» pour «flu» (grippe en anglais) et coronavirus, vont continuer de l'étudier afin de déterminer s'il peut être potentiellement plus grave. Ils savent toutefois que ce n'est vraisemblablement pas le premier cas de co-infection. Mais simplement le premier cas détecté grâce aux tests.

Top Santé

Une nouvelle technique d'imagerie permettrait de détecter l'arthrose plus tôt

Des chercheurs développent une technique d'imagerie capable de voir les os et les tissus mous à la fois, utile pour détecter l'arthrose en amont.

Entre 8 et 15% de la population française souffrirait d'arthrose, soit autour de 10 millions de personnes. Elle se caractérise par des douleurs articulaires, des difficultés à se mouvoir, qui augmentent avec l'âge. Comment la soigne-t-on ? Pour l'heure, on sait seulement soulager la douleur une fois qu'elle est installée. Mais si elle était détectée plus tôt, on pourrait trouver un moyen de la freiner. L'Inserm révèle des travaux sur une nouvelle technique d'imagerie allant en ce sens.

Actuellement, «aucune prise en charge ne permet de prévenir, de guérir, ou de freiner son évolution», rappelle l'Inserm. **L'arthrose est complexe car elle touche aux os, aux cartilages, aux tissus, aux ligaments, à la**

membrane synoviale (située à l'intérieur de l'articulation). Or, pour l'étudier, on fait des radios, mais cela «ne permet pas de voir les tissus cartilagineux et mous», explique Jérôme Guicheux, Directeur de recherche Inserm et directeur du laboratoire Médecine régénératrice et squelette à Nantes.

Les micro-calcifications nettement plus visibles

Les rayons X de la radio ne traversent que les tissus denses, comme les os. C'est pour cette raison que des chercheurs travaillent sur une nouvelle technique, appelée «imagerie par contraste de phase aux rayons X». Elle permet de voir les os, d'une part, mais «elle mesure également la déviation des rayons X par les tissus, que l'on appelle «réfraction». Or, **les tissus mous et cartilagineux**



dévié 2 000 fois plus ces rayons qu'ils ne les absorbent. Ainsi, ils apparaissent aussi sur les images obtenues».

Cette méthode d'imagerie, l'ICP, permettrait d'avoir des images plus claires, plus complètes, avec davantage

de détails que les techniques traditionnelles. Elle évite d'avoir besoin de réaliser un IRM, une échographie et une radio sur une même partie du corps pour analyser les tissus denses et les tissus mous. **Les micro-calcifications sont par**

ailleurs plus visibles. Le système est par contre très onéreux à mettre en place, les chercheurs estiment qu'il pourrait être disponible d'ici 5 ans.

Source : Bientôt de nouvelles techniques pour « voir » l'arthrose ? Inserm, 3 janvier 2022.

La société civile et exigence de la République (Par Soninké Diané)

La polémique autour de la notion de société civile a trouvé, dès son origine, des terrains et des enjeux dans les sociétés les plus étrangères à la croissance mondiale.



À l'instar de ce qui s'est passé pour le concept de capital social, le renouvellement des problématiques de développement et d'aide au Sud a joué un rôle déterminant dans son universalisation.

Mais au-delà de la discussion théorique quant à l'existence, à la nature et au rôle d'une société civile, une réalité s'impose : il s'agit de la présence d'une infinité d'associations, d'organisations, d'engagements plus ou moins professionnalisés et de transactions entre ces associations et avec d'autres acteurs.

À cette aune, doit aussi être interrogé la pertinence du débat relatif aux organisations de la société civile (OSC) en Guinée ?

Ainsi les acteurs de la société civile guinéenne, il est impérieux pour nous de continuer ce noble combat, à commencer par nos devanciers notamment ceux du : CNOSCG, CONASOG, de la PCUD et des nouvelles plateformes : MAOG, ...

Nous sommes d'essence des acteurs du développement de notre pays car notre rôle est de défendre la République et les citoyens.

En effet « le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisait de dire : ceci est à moi, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eut point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables : Gardez-vous d'écouter cet imposteur ; vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous, et que la terre n'est à personne ! » Jean-

Jacques Rousseau (1712-1778)

Qu'est-ce que la société civile ? Tout.

Qu'a-t-elle été jusqu'à présent pour les pouvoirs publics ? Rien, ou presque, si ce n'est lors des grands mouvements sociaux.

Que demande-t-elle ?

Qu'est-ce que la société civile ?

Selon le livre blanc de la gouvernance de l'Union Européenne « La société civile regroupe notamment les organisations syndicales et patronales (les « partenaires sociaux »), les organisations non gouvernementales (ONG), les associations professionnelles, les organisations caritatives, les organisations de base, les organisations qui impliquent les citoyens dans la vie locale et municipale, avec une contribution spécifique des églises et communautés religieuses »

On notera au passage combien les notions de société civile, de citoyenneté et de gouvernance sont souvent associées.

La société civile est dans l'air du temps. Le concept se retrouve chez Marx et Habermas comme dans la bouche de Poivre d'Arvor. Il recouvre toutes sortes d'organisations (ONG, groupes d'intérêt et d'influence, expression citoyenne, Think tanks).

La société civile est facilement opposée à la classe politique ou institutions, comme au marché.

Le terme recouvre un entre-les-deux, où s'exprimerait toute la vitalité de la vie sociale, basée sur la libre volonté des tous hors de tout rapport d'autorité ou

d'intérêt privé.

Un monde de la solidarité où se manifesteraient les demandes et évolutions d'une société tout en concrétisant une forme d'action pragmatique, efficace, plus morale que le Marché, plus représentative des intérêts et idéaux des gouvernants.

La présence de la société civile est historiquement liée aux mouvements du multipartisme vers les années 1990,

Vaclav Havel dans son ouvrage « Le pouvoir des sans-pouvoir » (1) exalte le réveil de la société civile : dans les sociétés post totalitaires nées de l'effondrement du communisme, il faudra, dit-il, que surgissent de nouvelles structures, des associations civiques et citoyennes qui favoriseront la transition démocratique.

Dans un contexte de méfiance à l'égard de l'État et des grandes idéologies globalisantes, beaucoup d'Occidentaux placent de grands espoirs dans ces associations volontaires, vouées à la résolution de problèmes concrets, censées renforcer le lien social et, par la délibération dans l'espace public, concrétiser un engagement en faveur des valeurs acceptées ou souhaitées par tous.

L'idée devient de plus en plus populaire. On l'applique au développement du Sud : susciter des associations indépendantes des États inefficaces, faibles et parfois corrompus, mais aussi des anciennes structures traditionnelles, voilà qui semble une voie prometteuse pour rendre enfin efficace l'aide au développement.

Un réveil s'impose car nos OSC en Afrique ne doivent pas être des prestataires des organisations internationales, les pays occidentaux, arabes, américains et les organisations terroristes car de plus en plus nos États s'effondrent sous le poids des crises économiques, sécuritaires...

En l'occurrence, il faut des OSC plus responsable sous financement de nos États et des organisations Africaines. Nous devons repenser un modèle économique et social tenant compte de nos réalités.

Certains parlent même d'une société civile globale, ONG internationales ou collectifs de citoyens et autres composantes du mouvement alter et les opposent volontiers aux gouvernements élus impuissants face au caractère global des problèmes et aux forces du marché.

La société civile face au repli citoyen

On assiste aujourd'hui à un phénomène social de repli qui n'épargne pas non plus le monde associatif.

Cette évolution est accentuée du fait de l'absence de stratégies d'alliances entre associations et entreprises, associations et syndicats ou encore avec les médias et le monde de la recherche.

Les représentations et clivages hérités du passé et les concurrences entre associations sur les territoires, qui ternissent parfois les relations inter-associatives, contribuent à renforcer cet isolement et engendrent des tensions au sein d'un monde associatif qui demeure clivé.

Pourtant, de leur côté, les entreprises ont compris que les associations pouvaient être des partenaires, notamment pour diversifier leur recrutement fidéliser un public ou encore communiquer.

Par ailleurs, la société civile est aujourd'hui en mesure de proposer des réponses aux principaux défis de la société.

Elle est source d'innovation sociale et contribue fortement à la transformation de la société. Son utilité sociale ne fait aucun doute : elle dispose des outils du vivre ensemble, a pris conscience de la nécessité de peser sur l'avenir de la société et de trouver de nouvelles formes d'action collective.

Cependant, on observe un manque de visibilité et de lisibilité des associations, au sein de la société civile dans l'espace public. On assiste également à la naissance d'un citoyen actif, mais peu désireux de rejoindre des institutions.

Comment faire entendre, dans leur diversité, les voix de ceux qui travaillent et produisent des richesses, de ceux qui cherchent, créent et innove dans les arts et les sciences, de ceux qui inaugurent un nouveau modèle de développement plus respectueux de l'homme et de la nature, de ceux qui s'engagent au quotidien auprès des jeunes, notamment dans le sport, mais aussi au service des plus démunis ou des accidentés de la vie ?

Nous devons retenir à travers cette phrase « **Par nature, la société n'est pas homogène : elle est diversifiée et polymorphe. Ses composantes évoluent au gré des forces qui la composent. Des intérêts souvent contradictoires, voire conflictuels, sont représentés, ce qui n'exclut pas en son sein la recherche de convergences et l'utilité d'un travail en commun.** »

La société civile, un outil au service de la démocratie

Une démocratie se construit en tenant compte de nos réalités politique, culturelle, sociale, économique etc. Nous avons connu des empires anciens qui avaient des modèles de gouvernances qui doivent nous servir d'exemple. Elle ne s'importe et ne s'impose pas.

Il est évident que le concept moderne de démocratie, en tant que pouvoir du peuple pour le peuple et par le peuple, ne se limite ni aux élections libres, permettant de définir une majorité, ni au règne sans partage de cette majorité.

La démocratie, comme projet sans cesse à construire, implique la liberté d'opinion, le respect des droits des minorités, la confrontation pacifique des intérêts et donc la liberté d'organisation et l'État de droit, la responsabilité des gouvernants, etc.

Cela suppose pouvoirs et contre-pouvoirs et donc un espace libre, celui de la société civile forte, indépendante du pouvoir de l'État, de celui de l'économie (de l'argent), de la tradition (clans, etc.).

L'édification de cette société civile est donc au cœur de tout processus de démocratisation. Et certaines formes de coopération et de solidarité internationale y contribuent.

L'indépendance de la société civile

La société civile se caractérise fondamentalement par son « *attitude collective de refus de subordination de la part des organisations ayant une action sociale (syndicats, organisations charitables) aux partis politiques.* »

Cette attitude ne constitue pas un refus d'engagement politique individuel. Les organisations de la société civile ne s'identifient pas à un parti ou une idéologie politique, pour assurer plus de légitimité dans leur prise de position afin de veiller à la prise en compte des revendications sociales.

Lorsque les acteurs de la société civile sont soumis aux conditionnalités des acteurs politiques, ils perdent leur représentativité et peuvent être ainsi déséquilibrés, basculés du côté de l'État et détruire la condition d'existence de la société civile voire de la démocratie.

La confusion entre société politique et société civile jette les jalons d'un totalitarisme dans la mesure où, dans ces pays les

La société civile et exigence de la République (Par Soninké Diané)

partis de l'opposition sont réduits au silence du fait de la répression qu'ils subissent de la part de la puissance étatique.

Dans un régime où les organisations de la société civile ne gardent pas leur indépendance vis à vis de la classe politique, le champ d'action des tenant du pouvoir s'agrandit et surgissent avec lui les prémisses d'une toute puissance étatique. La société civile doit être un contre-pouvoir et non contre le pouvoir, elle doit amener le pouvoir public à tenir compte et respecter le contrat social qui le lie aux citoyens.

En perdant le principe de l'indépendance, la société civile se fragilise et fragilise la démocratie quand ses observations ne sont plus liées à l'intérêt général des citoyens mais plutôt à une coloration politique.

La légitimité de la société civile

Les sceptiques mettaient en doute le droit des OSC de formuler des critiques à l'égard des politiques publiques puisqu'il ne s'agit pas d'organisations élues et qu'elles ne peuvent donc pas représenter la société et défendre ses intérêts. Les gouvernements du Sud pourraient en outre douter de l'autonomie des OSC et les considérer comme fortement tributaires des ressources et de la sympathie des donateurs et de leurs homologues du Nord.

Pour leur part, les OSC soutiennent que leur présence dans le domaine public est fondée sur leur crédibilité qui repose sur leur expertise, leur expérience sur le terrain, la cohérence de leur analyse et leurs valeurs. »

Les OSC tirent leur légitimité de la manière dont elles représentent les intérêts et les valeurs des personnes et groupes concernés, et de leur expertise et leur crédibilité. La légitimité d'une OSC ne vient pas d'une vaste représentativité ; par conséquent, elle défend nécessairement un ensemble limité d'intérêts. Elle mérite sa légitimité et sa crédibilité auprès de la société, et de ses propres membres, grâce à l'intégrité et à la qualité de la défense des intérêts et des idées de ses membres dans le domaine public.

Fortes de ces constats, nous proposons de considérer quatre outils par lesquels les ONG construisent leur légitimité :

- 1) la légalité,
- 2) l'utilité publique,
- 3) la supériorité morale,
- 4) l'expertise.

- 1) Par la légalité

Si les ONG sont davantage admises au sein des cercles de décisions que ne le sont les mouvements sociaux, c'est qu'elles respectent généralement les règles du jeu établis par le pouvoir en place et ne représentent donc pas de menace directe pour celui-ci. La majorité des ONG mènent leurs actions selon différents programmes (financement, enregistrement) et mécanismes

(audience publique, recours légaux) établis par l'État pour gérer le mécontentement social et préserver la distribution actuelle du pouvoir.

Conclusion

En somme, nous pouvons conclure que les générations antérieures ont joué pleinement leur rôle. À nous de jouer notre partition en tenant compte des réalités exogènes et endogènes de notre monde, afin de rendre la société civile une organisation au service de la construction républicaine et citoyenne de notre chère Guinée.

Les expériences concrètes le confirment, du moins celles qui prennent au sérieux les mécanismes endogènes de développement des sociétés civiles.

Il est de ce point de vue nécessaire de rappeler que ce concept de société civile, souvent galvaudé, a d'abord été porté par les mouvements sociaux et politiques des années de l'après 68 dans le monde et pas seulement en Occident.

En Guinée, elle a pris naissance dans les différentes organisations qui ont donné naissance au CNOSCG qui reste un rempart essentiel pour redynamiser l'OSC en Guinée de par son ancienneté et ses expériences afin de donner un renouveau aux différentes plateformes naissantes.

Nous devons être capables de nous accorder sur des questions essentielles qui engagent la vie de la nation. Le gouvernement, les OSC, les partis politiques doivent être des partenaires et non des adversaires, le plus grand gagnant dans cette démarche demeure en général le peuple de Guinée.

Absolument, il nous faut un forum sur la société civile en Guinée, dans lequel, on débattrait des politiques d'orientation des OSC, du financement innovant, de la diplomatie des OSC, les exigences nouvelles qui s'imposent à nous, **car nous restons incompris par l'Etat et le grand public en général.**

L'invention périlleuse et fort peu stabilisée jusqu'ici d'un champ civil de l'action sociale et politique est porteuse d'effets encore largement en gestation sur le cours des mutations sociopolitiques guinéennes dans un contexte de libéralisation et de nouvelle tendance qui nous amènent à constater au-delà des associations, ONG, des individus non gouvernementales (ING) qui sont souvent plus influents que des organisations classiques.

Nous gagnerons aussi à être perçus comme un espace de formation et de reconversion des logiques d'accumulation et des acteurs sociaux mais aussi politiques et économiques.

Reference :

· L'invention africaine des sociétés civiles : déni théorique, figure imposée, prolifération empirique / Marc Poncelet et Gautier Pirotte

· Le livre blanc de la gouvernance de l'Union Européenne

· Les principes de Busan

Soninké DIANE
Consultant Formateur
Entrepreneur-Engagé

CAN

Le coup de colère de Samuel Eto'o contre les clubs européens

Alors que les rumeurs sur un possible report de la CAN ne cessent d'enfler sous la pression de la Fifa, Samuel Eto'o dit son exaspération. Fraîchement élu à la tête de la Fédération camerounaise de football, l'ancien international affirme qu'il « défendra avec la dernière énergie la tenue de cette Coupe d'Afrique des nations ».

« Nous sommes très clairs en ce qui concerne notre engagement à faire [de la Coupe d'Afrique des nations] un succès au Cameroun. [...] Nous serons tous présents au Cameroun dans quelques semaines », a assuré Patrice Motsepe lundi soir. Alors que les rumeurs sur un nouveau report de la CAN, qui doit se tenir au Cameroun du 9 janvier au 6 février, ne cessent d'enfler, le patron de la Confédération africaine de football (CAF) s'est voulu rassurant.

« On peut se rendre compte de l'ampleur des engagements pris pour que les problèmes évoqués ces derniers jours soient réglés, a-t-il ajouté. Nous allons organiser cette CAN, en partenariat avec le gouvernement du Cameroun, le peuple du Cameroun, la CAF et le nouveau président de la Fédération camerounaise, Samuel Eto'o. Ce sera une CAN réussie, la plus réussie de toutes ! »

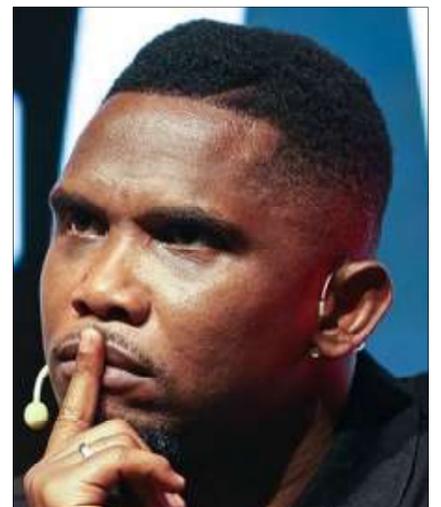
À Lire Cameroun : ces VIP aux côtés de Paul Biya pour l'ouverture de la CAN

Des déclarations qui interviennent alors que Samuel Eto'o, tout récemment élu à la tête de la Fédération camerounaise de football (Fecafoot), a poussé un véritable coup de gueule, lundi. « Je ne vois pas pourquoi elle n'aurait pas lieu », a-t-il lâché, interrogé par nos confrères de *Canal+ Sport Afrique* sur l'éventualité d'un nouveau report de la CAN. Le ton posé, mais animé d'une colère froide, l'ancien international de football a affirmé que la Fecafoot « défendra avec la dernière énergie la tenue de cette Coupe d'Afrique des nations ».

« Certains Africains sont encore complices »

« Pourquoi la Coupe d'Afrique des nations ne se jouerait pas ? Donnez-moi une seule raison valable ! Ou alors, on est en train de nous traiter, comme on nous a toujours traités : nous sommes des moins que rien et nous devons toujours subir », a-t-il martelé, pointant la différence de traitement entre l'Europe et l'Afrique : « L'Euro s'est joué alors que nous étions en pleine pandémie, avec des stades pleins. Il n'y a pas eu d'incidents, et nous avons joué dans plusieurs villes en Europe. »

« Que l'on nous dise clairement les



choses ! », a-t-il encore insisté, avant de regretter le fait que « dans cette façon de faire, certains Africains [soient] encore complices ».

Dans le viseur de Samuel Eto'o, les pressions exercées depuis plusieurs jours par la Fédération internationale de football (FIFA) pour reporter, à nouveau, la tenue de la CAN. Dimanche 19 décembre, Gianni Infantino, le président de la FIFA, a demandé au comité exécutif de la CAN, réuni à Doha, de reporter l'évènement. Outre les arguments sanitaires, Infantino s'inquiète de l'impact que pourrait avoir la tenue de la CAN aux dates prévues sur la Coupe du Monde des clubs, qui doit avoir lieu du 3 au 12 février aux Émirats arabes unis. Le président de la FIFA aurait évoqué la date de... 2023, pour cet CAN 2021 déjà reportée d'un an.

À Lire CAN au Cameroun : le dilemme de Paul Biya

Dans son offensive pour obtenir le report de la CAN, le président de la FIFA est soutenu par l'Association européenne des clubs, qui argue de l'émergence du nouveau variant Omicron. L'instance, présidée par Nasser al-Khelaïfi, président du PSG, a menacé d'empêcher ses joueurs de participer à la compétition. En réponse, jeudi 16 décembre, les autorités camerounaises ont annoncé un relèvement des mesures de contrôle sanitaire, parmi lesquelles la vaccination obligatoire pour les spectateurs voulant assister aux matchs et l'instauration de tests systématiques pour les joueurs et équipes techniques.

JA

GUINEE CONAKRY
1XBET

LOTTERIE NATIONALE GUINEE

PARIS SPORTIFS EN LIGNE

NUMERO VERT 625 66 66 66

Jouons responsable

GUINEE CONAKRY
1XBET

LOTTERIE NATIONALE GUINEE

PARIS SPORTIFS EN LIGNE

NUMERO VERT 625 66 66 66

Jouons responsable